

qu'on y porte; les salles étaient encombrées et les réunions duraient de 10 heures du matin à 10 heures du soir, moins le temps des repas. Des sténographes rapportent tout ce qui s'y dit. Ces rapports sont télégraphiés par la presse associée et publiés dans bien des journaux. Ils sont ensuite revus et corrigés et publiés dans des rapports annuels.

A l'occasion de leurs conventions, ces associations font venir des États-Unis et du Canada les hommes les plus compétents et les mieux renseignés. Ces hommes sont présents à la convention; ils y donnent le résumé de leurs études inédites, et ils répondent aux questions que les membres jugent bon de poser.

Dans ces dernières années, chacune de ces associations a de plus engagé le meilleur fabricant qu'elle a pu trouver aux États-Unis. Ces fabricants reçoivent un salaire annuel. Il est de leur devoir de travailler, dans les principaux centres de fromagerie, et d'enseigner tout ce qu'ils croient de nature à rendre ces établissements plus productifs.

Il est urgent, ce me semble, que nous prenions également les moyens de développer notre industrie laitière. Notre climat et nos ports de mer nous donnent un avantage considérable sur tout le reste de l'Amérique. J'ai moi-même entendu faire cette admission à la convention tenue dans l'extrême ouest de la province d'Ontario, ou étaient présentes les meilleures autorités américaines et étrangères sur la question.

Ce qui nous manque, ce sont les connaissances complètes du métier. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, il nous faut d'abord former des fabricants de beurre et de fromage canadiens, auxquels on enseignera tous les secrets du métier. Avec les aptitudes étonnantes que nos compatriotes ont montrées en cela, comme en bien d'autres choses, on peut dire en toute sûreté que, lorsqu'ils seront initiés à cet art, la multiplication des fromageries et des beurrieres se fera d'elle-même, et sans l'intervention ou l'aide du gouvernement.

A mon avis, nous n'avons pas même besoin, au moins pour le présent, de subventionner des associations comme celles d'Ontario. Il nous suffirait d'avoir à notre service quelques ouvriers-professeurs, parmi les meilleurs que l'on puisse trouver.

L'industrie privée nous offrira d'elle-même, et sans frais, pour le gouvernement, un établissement modèle dans ses constructions et appareils et déjà dirigé par un fabricant canadien habile. Bientôt nous trouverons probablement une seconde fabrique également modèle, mais située dans une autre partie de la province.

Notre principal ouvrier-professeur devrait avoir pour mission d'enseigner dans une première fabrique, tant au fabriquant lui-même qu'aux apprentis (qu'il est facile de trouver en bon nombre,) tous les secrets de la fabrication du beurre, du fromage gras et du fromage écrémé, le tout d'après les meilleures pratiques connues. Quand le premier établissement pourrait se suffire à lui-même, notre professeur ferait la même chose pour le second. J'ai la conviction qu'avec un assistant habile, notre principal professeur-ouvrier pourrait former dans peu de temps des fabriques vraiment modèles, dans les différents districts de notre province. Pendant l'hiver, nos professeurs auraient pour mission de visiter les principaux centres et d'y faire des réunions publiques de personnes intéressées dans la fabrication du beurre et du fromage. Ces "conventions" ne coûteraient absolument rien, en dehors des frais de voyage que le gouvernement voudrait bien autoriser. Quand à la publicité à donner, nous avons déjà le journal d'agriculture, et, s'il faut y ajouter encore, nos rapports annuels du département de l'agriculture pourraient y pourvoir, au grand avantage du pays et à l'honneur de notre province. Voilà M. le premier ministre, ce que j'ai cru de mon devoir de vous soumettre. Les sacrifices que vous avez bien voulu faire dans cette voie, en envoyant des hommes compétents aux États-Unis et en

Europe, afin d'étudier et de faire rapport sur les développements à donner à notre industrie laitière, m'ont encouragé à vous faire part de ce qui précède.

La législature vote, chaque année, \$50,000 aux sociétés d'agriculture, et il est admis que, dans l'état actuel de plusieurs de ces sociétés, une partie considérable de cette somme ne produit pas les bons effets qu'on aurait droit d'en attendre. Or, l'acte d'agriculture permet au conseil d'agriculture (sect. 36, § 5) de distraire jusqu'au tiers de l'octroi aux sociétés, pour l'encouragement d'industries agricoles qu'il est utile de développer. D'après ce principe, le gouvernement peut donc, s'il le juge bon, faire voter, par la Législature, \$48,000 aux sociétés directement, et \$2,000 pour le développement de l'industrie laitière. Cette somme suffirait amplement pour nous assurer les services de deux ouvriers-professeurs et pour payer les frais de voyages ordonnés par le département d'agriculture. Quand ces frais de voyage seraient faits à l'avantage seulement de fabriques particulières, celles-ci auraient évidemment à les payer elles-mêmes.

Voilà, à mon avis, M. le premier ministre, ce qui presse le plus dans l'amélioration de cette partie vitale de notre agriculture. En effet, les grandes entreprises, telles que les sucreries de betteraves, l'utilisation et la diffusion par le pays des engrais artificiels, feront largement leur part de bien et contribueront grandement à la fortune générale du pays; mais ce qu'il nous faut surtout, c'est de rendre le plus profitable possible une industrie dont les produits ne sauraient être trop multipliés et qui existe déjà dans chacune des familles agricoles du pays; une industrie qui peut donner le plus grand développement à notre colonisation et augmenter par là, proportionnellement, la valeur du domaine public; une industrie enfin, qui est de nature à transformer sans secousse toute l'agriculture de notre pays, du moment qu'elle sera bien faite. Nous possédons déjà les troupeaux, les pâturages, les prairies, la nourriture d'hiver, le capital d'exploitation. Ce qui nous manque, c'est uniquement le savoir et la direction éclairée qui feront qu'au lieu de produits d'une faible valeur et d'un rendement précaire, nous obtiendrons, du même capital, des rendements qui peuvent être décuplés en peu d'années, et même centuplés avec le temps. Ces résultats, nous les obtiendrons facilement par un travail actif, éclairé et persévérant, et cela avec des déboursés presque nuls et sans nullement grever le trésor public.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

(signé) ED. A. BARNARD,  
Directeur de l'agriculture.

#### La "Gazette des Campagnes."

Dans son dernier numéro, la *Gazette des Campagnes* nous annonce qu'elle entre dans sa dix-neuvième année d'existence.

La *Gazette* est le plus ancien journal agricole de la province de Québec, ou plutôt celui qui a vécu le plus longtemps. Sa carrière a été une carrière tourmentée. Elle a rencontré mille et mille obstacles qu'elle a toujours surmontés, grâce à l'immense somme d'énergie que possède son propriétaire, Mr. F. H. Proulx. En effet Mr. Proulx ne s'est jamais laissé arrêter par les difficultés. Il a eu à lutter contre des envieux, il a été obligé de compter avec la négligence continuelle d'un grand nombre de ces abonnés, lents à solder leurs comptes, il a dû s'élever contre les préjugés d'une classe qui n'était pas toujours prête à accepter ses leçons, peut-être trop purement théoriques parfois, mais malgré tout, il a suragné, et il nous arrive avec un programme qui fait bien augurer de l'avenir. Nous faisons des vœux pour qu'il puisse mettre ce programme à exécution et contribuer à la prospérité et au progrès de l'agriculture dans notre province.